



BLAGNAC
QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 9 (Mai 1995)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - Maison de l'Histoire - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

LA NOUVELLE ECOLE DE FILLES... ET LA GUERRE (suite et fin)

UNE ECOLE MODERNE

Il convient de s'arrêter sur le projet de la nouvelle école, pour apprécier ce qu'il avait de "moderne" dans sa conception.

Tout d'abord comme prévu depuis 1930, elle sera construite à partir de 1936 dans les jardins de Madame Delaux, en bordure de la rue Sarrazinière et communiquera avec l'école de garçons par les préaux contigus. Rien de moderne dans cette décision.

Mais les innovations sont nombreuses.

Deux séries de lavabos et vestiaires intérieurs équipent les quatre salles de classes regroupées deux par deux. Outre ces locaux réservés à l'enseignement proprement dit, des salles sont prévues pour le dessin, la couture, la gymnastique, ainsi qu'un réfectoire pour accueillir les enfants des métairies éloignées qui ne seront plus obligés de prendre leur repas dans un coin de la cour ou dans les salles de classe.

Toutes ces classes sont claires, avec de larges fenêtres de chaque côté.

Près de l'entrée le bureau de la directrice et au-dessus du hall un logement pour un concierge qui veillera à la sécurité et à l'entretien.

Une galerie couverte, soutenue par des piliers ronds, bordant la cour, relie les diverses classes, remplaçant les anciens couloirs longs et obscurs utilisés le plus souvent. Elle servira très "provisoirement" de préau (et sert toujours), le véritable préau, édifié d'après les normes officielles (1,50 m² par élève) et relié à celui des garçons, n'ayant jamais été utilisé comme tel... Mais ceci sera la suite de l'histoire.

Les poêles disparaissent. Le chauffage central les remplace, modifiant radicalement la vie dans les classes. Plus d'allumage, plus d'entretien, plus de fumée. On ne sera plus grillé près du poêle et gelé à l'autre bout de la classe. Mais on oubliera vite qu'existait autrefois, derrière sa grille de protection, ce gros objet en fonte qui crépitait, qui ronflait, si exigeant mais si vivant.

En dehors des locaux destinés à l'enseignement, deux bâtiments symétriques à deux étages sont destinés à loger, à droite les instituteurs, à gauche les institutrices. Ils comportent chacun quatre logements dont l'un, bien que conforme aux normes ministérielles (3 pièces à feu) est tout de même bien exigü, les dimensions et la forme des pièces n'ayant jamais été précisées.

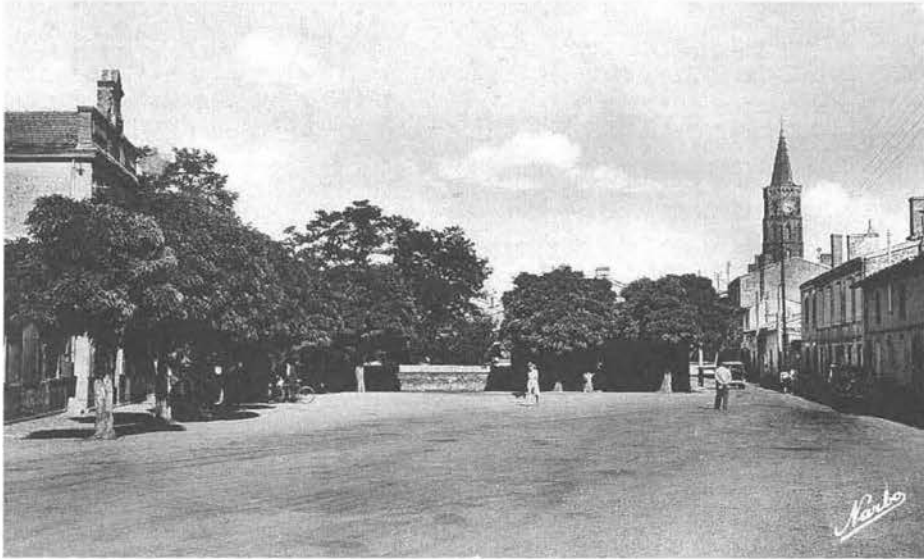
Quant à l'aspect extérieur, il suffit de comparer cette école construite dans les années 30 à l'ancienne école de filles édifée à la fin du XIX^{ème} siècle, formant un seul immeuble à deux étages en façade sur la place, pour constater à quel point chacune est représentative de son époque. La nouvelle école qui comprend une partie centrale basse s'allongeant en retrait de la route, légèrement arrondie, encadrée de deux immeubles plus élevés, une petite cour d'accès, un hall d'entrée surmonté du logement pour le concierge; le tout réalisé en briques apparentes, coiffé de tuiles, constitue le seul édifice de ce style construit à Blagnac dans cette période. Il vaut la peine d'être apprécié.

L'ECOLE DE FILLES SE CONSTRUIT

Les travaux se déroulent normalement. Le 5 février 1939 le Conseil Municipal se réjouit d'une subvention supplémentaire de l'Etat (447.100 F) et programme pour le 11 une visite des bâtiments.

Mais le 30 avril, Monsieur le Maire rend compte de quelques difficultés. Avec Monsieur Thuries il a effectué des démarches à la Préfecture car l'Union des plâtriers a suspendu ses travaux pour non paiement des acomptes, la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat s'opposant au déblocage des crédits. Les travaux sont très avancés, il serait urgent qu'ils reprennent.

Très optimiste, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la nomination par l'Académie d'une quatrième institutrice à partir du 1^{er} octobre 1939.



Façade de l'ancienne Mairie. Au rez-de-chaussée, à gauche les deux fenêtres de la classe du cours supérieur de l'école de garçons.

Le 1er mai, force est de constater que la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat continuant à refuser le déblocage des crédits, les plâtriers n'ont pas repris les travaux qui risquent de ne pas être achevés le 1er juillet comme prévu. Il faut donc renouveler pour six mois la location pour la classe enfantine. Le 25, le 29 juillet, le 9 août, sont renouvelées, de plus en plus pressantes, les invitations à terminer les travaux.

LA GUERRE ECLATE

Et le 4 septembre 1939 c'est la mobilisation, la guerre ! Toutes les difficultés rencontrées jusqu'ici, normales lors de constructions de cette importance, entreprises par une commune de moins de 3000 habitants, vont brutalement s'accroître. Nouveaux obstacles pour obtenir les crédits, souscrire l'emprunt. Les travaux de finition se ralentissent, donc impossibilité de s'installer le 1er octobre 1939.

Il ne faut pas oublier que les ouvriers et les entrepreneurs sont mobilisés,

les moyens de transport, l'essence, les matériaux se raréfient. Pourtant le Conseil Municipal s'obstine, les démarches continuent auprès du préfet, de l'architecte.

PREMIERE OCCUPATION

Le 3 mars 1940, session extraordinaire car situation non moins extraordinaire, qui n'est que la première d'une trop longue série.

L'Armée de l'Air demande l'autorisation d'occuper les locaux scolaires pour loger les ouvriers étrangers réquisitionnés, polonais en l'occurrence, qui doivent réparer les appareils endommagés.

Le Conseil Municipal décide "de ne pas s'opposer à cette occupation puisque dans les circonstances présentes l'intérêt de la défense nationale doit être placé au-dessus de tout. Cependant, cette acceptation est faite sous réserve que les lieux en question ne seront occupés que temporairement et pour une durée assez courte, car les derniers travaux de la nouvelle école de filles doivent être exécutés dans le plus bref délai et au plus tard fin juillet prochain". Monsieur Samazan "fait observer dans le même ordre d'idées que le Ministère de l'Air peut d'ailleurs faire vite pour donner satisfaction à la commune en installant des baraquements dont la construction serait rapide ce qui évitera par la suite de nouvelles constructions d'immeubles".

L'ordre de réquisition est établi le 4 mars à 14h. L'état des lieux élaboré à cette occasion permet d'apprécier le degré d'achèvement des travaux. Le chauffage central est en état de marche, l'éclairage, l'eau potable aussi. Il manque quelques plinthes, des vitres, de la serrurerie, des revêtements de sol. Ces insuffisances semblent d'ailleurs ne pas trop déranger les 200 soldats polonais car le Maire trouvera "que les bâtiments demeurent éclairés la nuit jusqu'à une heure assez avancée contrairement aux instructions." Il demandera au Directeur de l'ARAA (Atelier de Réparation de l'Armée de l'Air) de donner des ordres pour que les lumières soient camouflées (10 mai 1940).

Dès le 9 mars le Directeur de l'ARAA avait proposé de transformer la réquisition en location amiable pour trois mois. Magnanime le Conseil

Municipal décide de laisser gratuitement à la disposition des ouvriers polonais les locaux des classes en rappelant "que ce n'est pas plus de trois mois en raison de la nécessité de finir les travaux pour juillet 40".

Le Directeur remercie. C'est l'entente cordiale. En attendant le Maire ne trouve toujours pas de nouvel entrepreneur de plâtrerie...

Et le 20 septembre 1940, le Bataillon n°115 de l'Armée de l'Air évacue définitivement les locaux (document établi le 25 septembre. Signé Marty agent 2ème classe). L'architecte Thuries était présent pour l'état des lieux mais le Maire n'avait pas été convoqué !

LA DEBACLE

Depuis le 10 mai 1940, les tragiques événements nationaux ont eu bien évidemment leurs répercussions sur la vie de notre cité. Des réfugiés de Belgique et du Nord de la France, qui ont fui devant l'avance foudroyante des troupes allemandes, des militaires aussi, sont arrivés jusqu'à Blagnac. Ils ont été hébergés comme partout dans tous les locaux disponibles. Certains se sont abrités dans le préau de l'école neuve, (les classes étant encore occupées par les 200 soldats de l'ARAA). Peu à peu la plupart sont rentrés chez eux ou bien ont pu s'installer plus confortablement. Mais quand les bâtiments publics sont libérés, de nombreux problèmes sont posés, par exemple vidange et désinfection.

Contactés dès le mois d'août, trois vidangeurs refusent tour à tour : ils n'ont pas d'essence pour venir à Blagnac. Enfin en septembre, la Préfecture accorde 30 litres d'essence et l'un d'eux consent à accomplir les travaux nécessaires.

La désinfection des locaux évacués, obligatoire autrefois après une occupation d'école, est tout simplement refusée par la préfecture, sauf si l'on a pu constater une épidémie. Cela coûterait trop cher étant donné la multiplicité des demandes. En contre-partie est jointe au refus une série de bons conseils : " - laver les murs peints ou les passer au lait de chaux à 25% - lessiver les parquets au carbonate de soude (cristaux de cuisine) à 5%".

Tout ceci est d'ailleurs compris dans les travaux d'entretien à réaliser par

les communes, d'après la loi du 7 janvier 1928, rappelle obligeamment la préfecture qui se dégage ainsi de toute responsabilité.

La rentrée scolaire est là. La directrice essaie d'obtenir la réparation des clôtures qui préservent le charbon, celle des diverses serrures abîmées; il manque des ampoules électriques que dois-je faire ? écrit-elle. Un peu plus tard c'est la consommation du charbon qui sera surveillée. "Economisez le combustible ! Le soir après la classe le poêle est encore trop garni !"

REPRISE DES TRAVAUX

La nouvelle école a sa part de dégradation de toutes sortes et les travaux reprennent. Difficile de déterminer sans doute les finitions et les réparations. En décembre 40, inventaire des travaux réalisés qui doivent reprendre le 1er janvier 1941.

Le 27 avril ils n'ont pas commencé mais en juillet 1941, on peut faire un autre bilan de travaux réalisés. La mairie envisage d'aménager un logement pour une institutrice mais la préfecture s'y oppose.

Malgré tout, peu à peu l'école s'aménage, mais les entrepreneurs cessent le travail, car ils ne sont pas payés. La rentrée 1941 n'aura pas lieu. Et en 1942 un conflit inextricable se développe, l'Etat refuse de débloquer les derniers crédits avant la fin des travaux. La préfecture demande à la commune, qui s'y oppose, d'utiliser les fonds libres pour payer les entrepreneurs : ceux-ci refusent de travailler si on ne les paie pas. Le Conseil de préfecture condamne la commune qui envisage le recours en Conseil d'Etat. Des tentatives sont faites pour obtenir des crédits du département...

LA GARDE MOBILE ET L'AIA

Pendant ce temps, la Garde mobile vient s'installer dans les bâtiments vides pour deux jours seulement : 13 et 14 juin 1942.

Mais en 1943 une occupation plus importante (qui ne sera pas la dernière), va régler pour quelques années tous ces problèmes de travaux : des élèves



L'intérieur de cette classe. Remarquer le mobilier, les porte-manteaux, une simple cloison vitrée séparant cette classe de la classe voisine.
Seul, le mur extérieur, donnant sur la place a des fenêtres.

d'une école de formation de l'Armée de l'Air dépendant de l'Atelier Industriel de l'Air (A.I.A.) vont se faire héberger.

Ce sont les services des Ponts et Chaussées qui sont en contact avec la Mairie, processus assez original : lorsque le 7 avril 1943 le Maire réclame un bail et pose sa condition (1500F par mois de location), il mentionne aussi que les jeunes gens sont déjà installés depuis trois semaines. Mais le 19 avril la réponse est ferme : l'occupation est à titre gratuit; seuls peuvent être pris en compte les frais occasionnés par un loyer de remplacement, un déménagement, des réparations. Le Maire discute âprement, faisant valoir le préjudice pour la commune que constituent l'arrêt des travaux, la location pour la classe enfantine, les indemnités de logement pour les maîtres. Un bail est enfin élaboré le 18 juin, conclu le 27. Sont occupés les classes, le logement du concierge, le pavillon sud (l'état des lieux est daté du 10 mars). Le 10 septembre, nouvelle précision : il ne s'agit pas d'un loyer mais d'une indemnité trimestrielle de 3.750 F. Deux mémoires timbrés sont établis dont les frais de timbres sont à la charge de la commune : 60 F.

Les relations entre occupants et occupés sont moins courtoises que lorsqu'il s'agissait de l'ARAA ! La méthode prépare nos élus à celle qui va être utilisée bientôt.

OCCUPATION ALLEMANDE

Arrivés à Toulouse le 11 novembre 1942, les troupes allemandes qui ont franchi la ligne de démarcation et occupent désormais toute la France, viennent à Blagnac le 27 novembre. Cette précision est écrite au crayon en marge d'une note préfectorale du 24 annonçant des réquisitions possibles et les dispositions particulières qui seraient prises : demandes écrites précisant le lieu, le délai, la prestation prévue. La possibilité de refus n'est pas envisagée, mais il convient de signaler aux autorités allemandes ou à la Préfecture des réquisitions irrégulières si elles se produisaient.

Une première unité (faible dit le maire) est cantonnée à Blagnac du 27 novembre au 18 décembre. Dans le préau de l'école : 48 chevaux et 4

hommes; dans une salle : 12 hommes. A leur disposition, la cour de 400 m².

Le 24 décembre 1942, est affichée une ordonnance écrite en allemand du général Schuberth (40 cm x 30 cm), énumérant les interdictions faites au soldat allemand : entrer dans les logements sans autorisation préalable, les dégrader, se livrer à des réquisitions sans l'accord des autorités françaises, exiger la livraison de produits agricoles sans produire de certificat. C'est le code de bonne conduite du bon soldat. Les gens seront chassés de chez eux, le blé, les légumes, les volailles seront confisqués mais en respectant le règlement et avec un ordre écrit. C'est très courtoisement que le couvre-feu est fixé à 22 heures.

Pendant les premiers mois de 1943, nous avons vu que l'école a été occupée par le centre d'apprentissage de l'AIA.

Le 17 septembre 1943, les autorités allemandes viennent visiter l'école et établissent un état des lieux. Nous n'avons pas d'autre précision. Mais le départ des élèves de l'AIA doit coïncider avec l'arrivée des troupes allemandes : le 13 novembre 1943 le commandant de la place, général major, signature illisible, écrit au préfet Bezagu qui transmet au Maire (la traduction française accompagne la lettre en allemand). Sont exposées longuement les raisons qui conduisent les troupes de l'Armée de l'Air à venir se loger à Blagnac, pour les rapprocher du champ d'aviation. Les difficultés de transport, la gêne que cela représente pour un grand nombre d'unités, nécessitent des réquisitions. A partir de ce moment, elles auront lieu et seront très nombreuses. L'école de filles ne sera pas la seule maison occupée, loin de là !

LA LIBERATION

Pourtant, les occupants s'enfuirent précipitamment dans la journée du 19 août 1944. Après le débarquement allié en Provence les troupes allemandes du Sud-Ouest redoutent d'être encerclées et quittent Blagnac, abandonnant les maisons occupées, incendiant quatre d'entre elles. Ce sont les journées inoubliables de la Libération de notre région.



Façade de l'école de filles.

OCCUPATION FRANCAISE

Le Comité local de Libération, nouvelle autorité communale, met tout naturellement les locaux occupés par l'armée allemande à la disposition de l'Armée de l'Air française. C'est que la guerre n'est pas terminée. Paris ne sera libéré qu'une semaine plus tard. L'armée allemande est encore très puissante, des combats ont lieu près de chez nous, à la pointe de Grave. Une escadrille d'observation et une de bombardement partiront de l'aérodrome de Blagnac.

L'école est donc occupée par l'armée française, pour quelques mois.

L'ECOLE EST LIBRE : "QUE DE DEGATS" !

Il faut pourtant la récupérer pour la remettre en état et la rendre aux écolières, toujours entassées dans trois classes.

Un état des lieux établi le 13 novembre 1945 constate les multiples dégâts occasionnés par les occupations successives. Outre les dégradations habituelles, il mentionne la fermeture du préau, "l'ouverture débouchant

sur la cour a été obstruée par une cloison en briques de 6,10 d'épaisseur". Pour la construction de cette cloison, des prises ont été entaillées dans les colonnes en briques formant montant (surface approximative de la cloison 20 m²)

Des anciennes élèves se souviennent des fresques qui ornaient les murs : des avions avec la cocarde tricolore sûrement puisque les Français étaient les derniers occupants, mais peut-être des avions allemands transformés. Dommage que des photographies n'aient pas été faites avant d'enduire ou de tapisser. A cette époque on avait hâte de faire disparaître toute trace de ces tragiques années.

Le chauffage central ne fonctionne plus, radiateurs, chaudière ayant été endommagés. Vitres cassées, serrures forcées, portes, volets, menuiseries à mettre en état, ainsi que les murs, les sols, la cour.

Tout est à réparer.

Les difficultés sont de deux sortes : obtenir des crédits, trouver les matériaux. On a aujourd'hui beaucoup de peine à imaginer le travail, l'ingéniosité nécessaires pour obtenir simplement des vitres. Très souvent elles étaient reconstituées en deux morceaux accolés.

Le ministère des Armées qui devait indemniser les dégâts, celui de la Reconstruction, celui de l'Education nationale étaient tellement sollicités qu'il fallait dans ce domaine aussi beaucoup d'entêtement et même d'ingéniosité. Un conflit d'architectes, l'ancien et le nouveau, n'arrangeait pas la situation.

Peu à peu pourtant, des progrès sont réalisés.

LA CANTINE

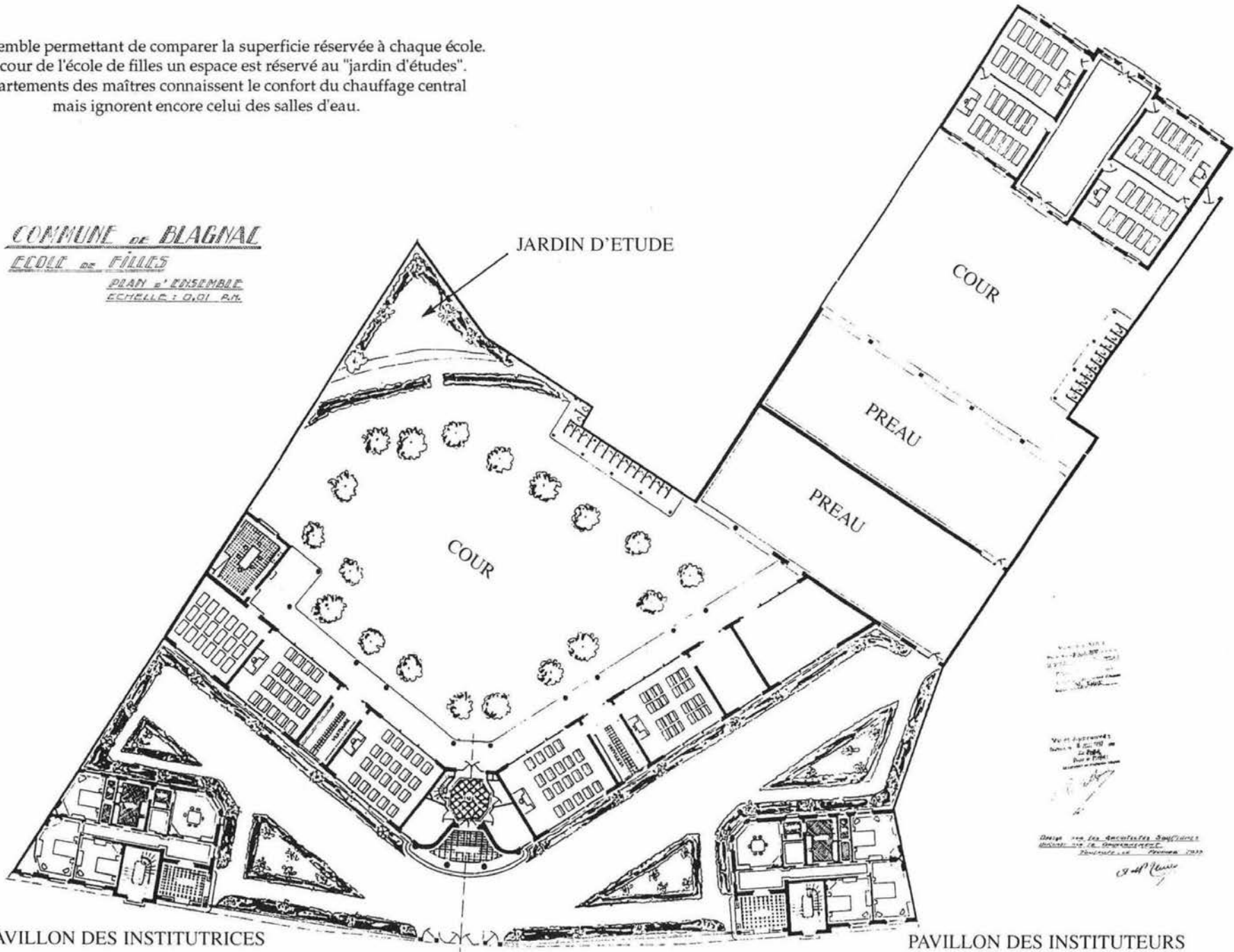
En 1946 première prise de possession de l'école : la cantine scolaire installée dans la salle prévue pour le dessin et celle prévue pour le réfectoire. Déjà en 1935 les élus avaient envisagé la création d'une cantine à l'école de filles : la mixité est-elle possible ? comment conduire les élèves ? nécessité d'au moins une soupe etc...



L'intérieur d'une classe.
Pas de porte-manteaux, mobilier neuf, grande luminosité grâce aux fenêtres donant sur la cour.

Plan d'ensemble permettant de comparer la superficie réservée à chaque école.
 Dans la cour de l'école de filles un espace est réservé au "jardin d'études".
 Les appartements des maîtres connaissent le confort du chauffage central
 mais ignorent encore celui des salles d'eau.

COMMUNE DE BLAGNAC
ÉCOLE DE FILLES
 PLAN D'ENSEMBLE
 ÉCHELLE: 1/2000 P.M.



PROJET D'AMÉNAGEMENT
 1930

Vue et Approuvé
 le 10/10/30
 par le Maire
 M. J. B. B.

Design par les Architectes Bagnac
 1930

J. Bagnac

PAVILLON DES INSTITUTRICES

PAVILLON DES INSTITUTEURS

Dans l'année 1945, bien que la guerre avec l'Allemagne soit terminée par la victoire alliée du 8 mai, la pénurie alimentaire se prolonge, les militants laïques et les responsables municipaux décident de créer une "Caisse des écoles" en application d'une loi du 28 mars 1882 dont le but est depuis l'origine de "faciliter la fréquentation scolaire, en aidant à surmonter les obstacles que celle-ci pourrait rencontrer : vêtements, nourriture". Une cantine, réservée aux enfants, pourrait ainsi obtenir des indemnités de fonctionnement, et des attributions de nourriture, elle serait la bienvenue.

En réalité la Caisse des Ecoles existait déjà à Blagnac depuis le 17 février 1901. Mais son action était sans doute nulle puisque personne ne s'en souvenait. De nouveaux statuts sont donc élaborés, des élections ont lieu. Par l'intermédiaire de l'Inspecteur d'Académie, le ministère débloque 2000 F et la cantine accueille vingt enfants au mois de mars 1946, et cinquante trois dès le mois de novembre. Pendant un an, elle fonctionnera avec du personnel bénévole : Madame Peyrouzet, conseillère municipale et Madame Danel préparant les repas, les membres du conseil d'administration et les enseignants assurant la surveillance à tour de rôle. Pour bien marquer symboliquement l'importance de cette première utilisation des locaux scolaires, Monsieur Plandé, inspecteur d'Académie nommé à la Libération, est venu inaugurer le premier repas. Il avait d'ailleurs soutenu efficacement cette initiative des Blagnacais.

DES ELEVES S'INSTALLENT

En 1946 également, la classe enfantine abandonne la maison de la rue Pasteur et s'installe dans l'école neuve. Elle occupe la classe réservée actuellement au directeur de Jean Moulin II à droite de l'entrée. Les locaux scolaires étant toujours aussi accueillants, elle cohabite avec les services du cadastre qui logent dans la salle voisine.

En 1947 le cours préparatoire la rejoint, il est installé dans la première classe de gauche. En 1948 "en raison du nombre d'enfants toujours croissant fréquentant l'école enfantine (actuellement 87)", sur proposition de l'Inspecteur d'Académie le local étant prêt, ainsi que le logement pour

une maîtresse, une deuxième classe enfantine s'installe à côté de la première, le cadastre se rapprochant du cours préparatoire.

Les travaux ne sont pas achevés. En particulier le chauffage central qui était en état de marche en 1939 ne fonctionne toujours pas. C'est un prisonnier allemand qui vient allumer le poêle tous les matins. Il effectue aussi d'autres travaux d'entretien ou d'aménagement. Il plante des arbres dans la cour..

IL FAUT ACHEVER LA LIBERATION DE L'ECOLE

A la suite d'une visite de routine de l'Inspecteur primaire, l'Inspecteur d'Académie adresse au Maire, le 29 décembre 1948, une lettre relative à l'utilisation des locaux scolaires.

Trois classes fonctionnent dans les nouveaux locaux ainsi que la cantine, mais outre l'absence de préau fermé par une cloison et utilisé comme salle des fêtes, des présences insolites sont constatées : le cadastre dans une classe, l'Orphéon blagnacais, avec une enseigne extérieure, dans un appartement d'adjoint au premier étage du pavillon réservé aux institutrices, les prisonniers de guerre, signalés par une pancarte, dans le bureau de la Directrice.

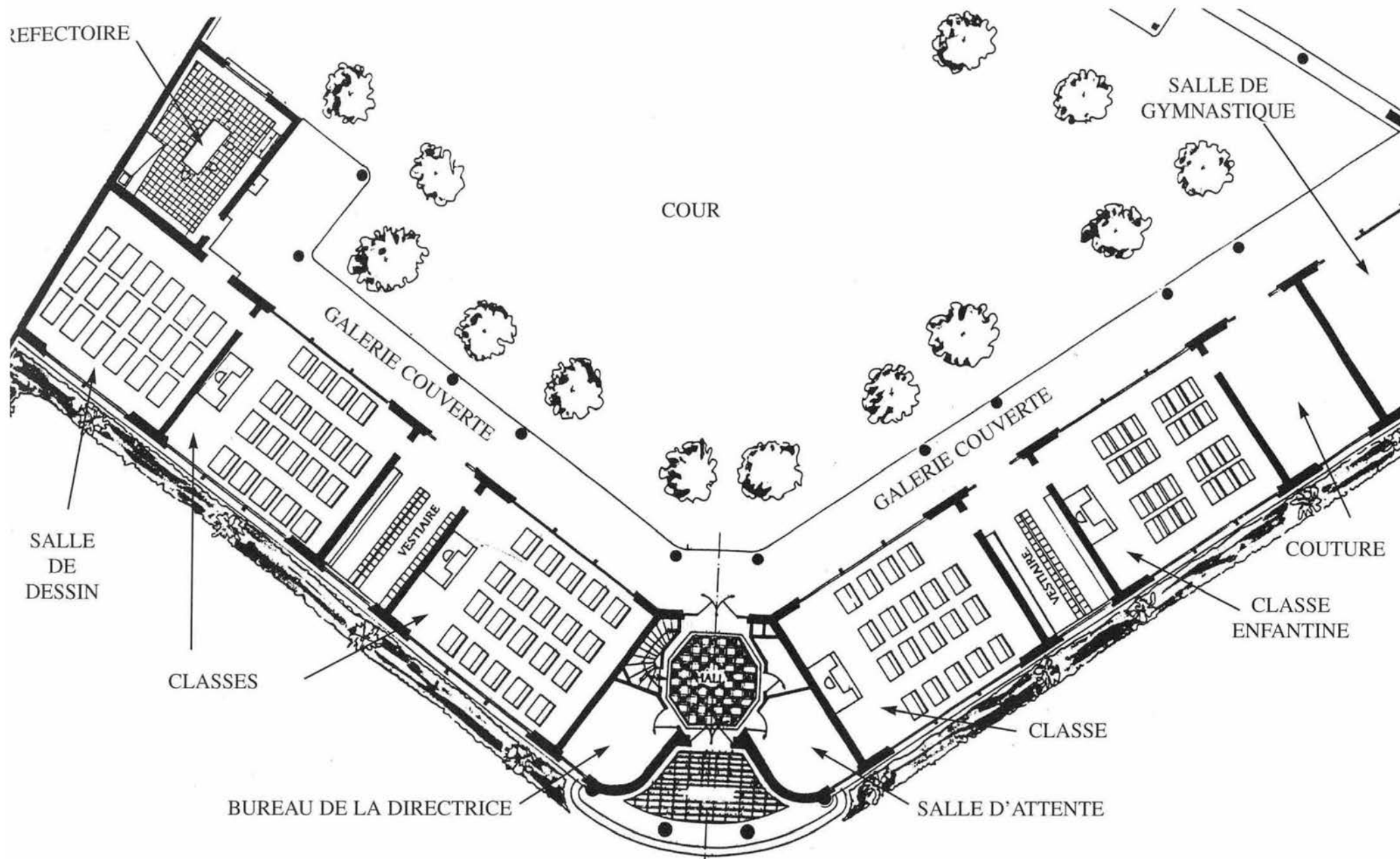
Il demande donc de débarrasser l'école au plus vite des organisations et services étrangers à l'enseignement.

Il se propose d'intervenir auprès du Ministère pour obtenir, à ce moment-là, les crédits nécessaires à l'aménagement des locaux.

Il suggère aussi de réserver le logement du concierge à un maître.

Dans sa réponse, le 31 décembre, le Maire confirme les anomalies signalées par l'Inspecteur. Mais il peut fournir aisément les explications nécessaires. C'est grâce à la décision unanime du Conseil Municipal qu'ont pu être aménagées, avec les seuls deniers de la commune, d'abord deux classes, puis trois, dans les locaux neufs.

Certes le préau est utilisé une fois par an seulement, pour une fête scolaire où l'on offre un goûter aux enfants (rappel sous-entendu de la pénurie alimentaire qui n'a pas disparu). Mais il a été fermé par les autorités



Plan partiel permettant de mieux évaluer l'espace réservé aux activités parallèles à l'enseignement, et aux lavabos-vestiaires. Est aussi présent le préau contigu à celui de l'école de garçons, préau qui n'a jamais rempli sa fonction et qui fait office actuellement de gymnase.

allemandes. Les organisations étrangères disparaîtront dès que l'on pourra commencer les travaux.

Et le vrai problème est posé en conclusion : une subvention de 4.071.600 F a été accordée, accompagnée d'une interdiction provisoire de l'utiliser (décret du 16.9.1948).

Pour faire jouer l'article 2 de ce décret, qui permettrait l'utilisation des crédits : "Je vous demanderai, Monsieur l'Inspecteur, d'activer la subvention demandée pour l'aménagement sommaire des locaux et surtout pour la fourniture des tables d'enfants, tableaux, bureaux et accessoires divers".

REMETTRE TOUT EN ETAT

Dans cet échange de correspondance, les éléments essentiels de la situation d'après-guerre sont évoqués.

Rétablir une situation normale après six années de guerre est une entreprise colossale pour tous les pays concernés. Partout en France il faut reconstruire, réparer, il faut de l'argent, des matériaux. L'école de filles était devenue inutilisable mais à Blagnac il y a d'autres dégâts causés par les bombardements ou les troupes d'occupation : innombrables sont les vitres brisées, les tuiles cassées, les murs, les cloisons, les plafonds lézardés sans oublier les quatre maisons incendiées et les pertes subies par les agriculteurs.

Pourtant, peu à peu, tout rentre dans l'ordre.

En avril 48 est créée la quatrième classe réclamée depuis si longtemps. Le Cours Préparatoire reste au groupe neuf avec les classes enfantines, les trois autres classes à l'ancien groupe.

Bientôt une cinquième classe primaire est nécessaire et la directrice du groupe occupe la dernière salle prévue pour l'enseignement.

La cloison qui ferme le préau ne sera jamais démolie, les élèves utilisent pour cet usage la galerie ouverte. Dans le préau, qui deviendra salle des fêtes, de réunion, d'exposition, gymnase, on organise des séances de cinéma éducatif pour tous les écoliers de Blagnac, garçons d'un côté, filles de l'autre. Chaque séance se terminait par un "Charlot" très apprécié.

L'achat de l'appareil a été décidé en juillet 49, l'Etat accordant une subvention pour favoriser l'enseignement audio-visuel. L'appareil appartiendra à la Caisse des Ecoles qui remboursera la commune par échéances. Deux maîtres se transforment en projectionnistes, plus ou moins compétents.

En 1950, déjà quelques défauts de construction se font jour. Une lézarde court des fondations au toit dans les classes.

Mais le gros souci de la municipalité est la mise en service de tous les logements. Le 8 février 1950, le Conseil Municipal décide à l'unanimité "l'achèvement de ces écoles dont la construction est arrêtée depuis bientôt dix ans". Arrêtée non, mais perturbée sûrement ! Les bâtiments se dégradent, les indemnités de logement versées aux maîtres pèsent lourd dans le budget communal.

Enfin tout est terminé, l'école est occupée par les écolières, les logements par les instituteurs et les institutrices.

On n'évoquera plus dans les délibérations cette "nouvelle école de filles".

Mais la population augmente toujours. De nouvelles cités se créent. C'est d'abord celle de Montplaisir qui demande en 1952, une garderie et deux écoles pour enfants de 6 à 10 ans.

Le 29 janvier 1954, les effectifs scolaires s'accroissent; le Maire "ne craint pas de déclarer que c'est le problème le plus grave que la commune ait à résoudre".

C'est le 30 juin 1954 que l'on crée la troisième classe enfantine, 140 enfants étant prévus pour la rentrée. Devenues "école maternelle" les trois classes enfantines sont installées place Hérisson dans les bâtiments transformés à l'usage des petits. Les cinq classes primaires sont regroupées rue Sarrazinière. Progressivement seront utilisées les salles réservées à la couture, à la gymnastique. On construira même deux classes dans la cour.

L'HISTOIRE CONTINUE

Blagnac n'est plus le petit village de moins de 3000 habitants d'avant-guerre qui avait si difficilement édifié son groupe scolaire de filles et pouvait dire le 24 septembre 1930 que "le voeu du Conseil Académique lui

paraît sans portée, quand on saura combien le large programme municipal en vue de réalisation satisfera tous les besoins de la commune" en matière d'enseignement.

Prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans, enseignement mixte à tous les niveaux, création de nouveaux groupes scolaires, primaire et maternelle, CES, espérons peut-être un lycée, les conditions de l'enseignement comme les conditions de vie ont été considérablement modifiées.

Des problèmes scolaires nouveaux sont posés en permanence.

L'école de filles conçue en 1933 est toujours présente. Elle accueille des garçons et des filles de 6 à 10 ans. C'est le groupe scolaire Jean Moulin II.

J. WEIDKNNET

NOTE : Nous remercions à l'avance, les Blagnacais et Blagnacaises qui se reconnaissent sur les photos de classe de bien vouloir nous le signaler.

SOURCES

- Archives municipales de Blagnac
- Souvenirs personnels
- Témoignages de Blagnacais et Blagnacaises

BIBLIOGRAPHIE

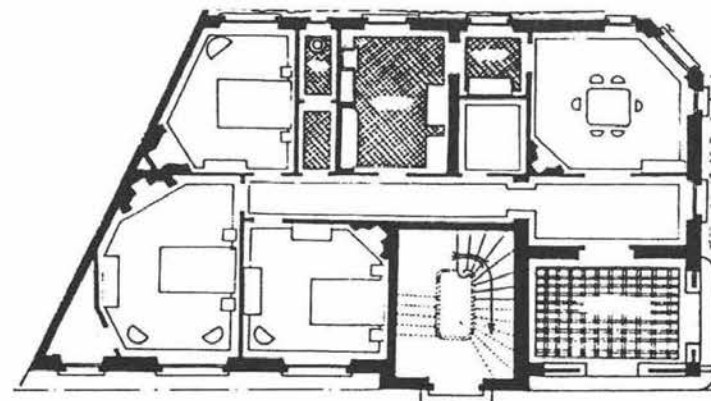
- Eché G. "Blagnac, Ville et Village" - Toulouse - Eché 1985

Nous remercions l'école d'architecture de Toulouse pour la restauration des plans.

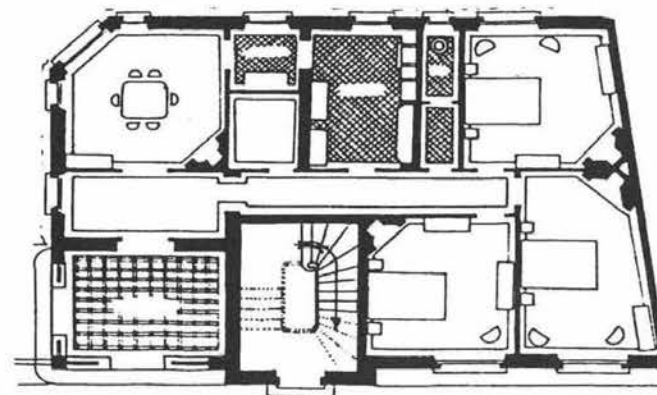
COMMUNE DE BLAGNAC

ECOLE DES FILLES

DETAIL DES PAVILLONS



PAVILLON DES INSTITUTRICES



PAVILLON DES INSTITUTEURS

Plans des appartements des maîtres